



Cette rencontre-débat a été organisée par EDF et le Théâtre du Rond-Point.

Nombre de personnes dans l'auditoire : plus de cent personnes. Une grande partie des personnes présentes dans le public étaient des abonnés du théâtre.

**Introduction par Cédric LEWANDOWSKI, Directeur exécutif du groupe EDF, en charge de l'Innovation, de la Stratégie et de la Programmation**

---

Monsieur LEWANDOWSKI a commencé son discours introductif en rappelant que la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) fixe pour 10 ans (2x5 ans) la politique énergétique de la France. A cette fin, un décret devra être pris le 1er janvier 2019. Pour cela, le gouvernement s'appuiera sur plusieurs travaux autour de la neutralité carbone, l'efficacité énergétique, sur des objectifs comme celui du socle de 50% de nucléaire, et de fermeture des centrales à charbon d'ici 2022, ainsi que sur le débat public PPE. En effet, d'après la loi de transition énergétique pour la croissance verte d'août 2015 et les ordonnances sur la démocratie participative de 2016 et 2017, la population doit être consultée sur le sujet, c'est l'objet du débat public sur la PPE qui a lieu actuellement (60 débats en région, site internet...). C'est dans ce contexte que s'inscrit cette table ronde.

Il a ensuite rappelé que la COP 21 a fixé des objectifs exigeants comme rester en-dessous des 2°C qui ont des impacts pour les entreprises. Des domaines consommateurs d'énergie émettent beaucoup de carbone, tels que les transports et les bâtiments. Il ajoute qu'il faut aussi travailler sur la production d'énergie même si le mix français est assez décarboné du fait de la production nucléaire et de l'hydraulique. EDF s'est engagé dans la transition et réfléchit aux critères de la neutralité carbone et comment y parvenir. EDF prend des engagements, par exemple le Président du Groupe, Jean-Bernard Lévy, a annoncé que d'ici à 2030, EDF passera de 50 millions de tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub> à 30 millions. Travailler sur les bâtiments, la mobilité électrique, l'efficacité énergétique et des solutions apportées dans l'industrie (comme l'hydrogène) pour avoir des productions les moins carbonées, sont également des actions entreprises par EDF.

Pour éclairer et comprendre ce qu'est la neutralité carbone, 6 intervenants étaient présents à la table ronde animée par Jean-Michel RIBES, Directeur du théâtre du Rond-Point :

**Teresa RIBERA**, Directrice de l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI), ancien ministre

**Anne GIRAUD**, Directrice de l'Agence Parisienne du Climat

**Geneviève FERONE-CREUZET**, Cofondatrice et associée de Prophil

**Benoît LEGUET**, Directeur Général de l'Institute for Climate Economics (I4CE)

**Christian HUGUES**, Directeur scientifique Agriculture de l'INRA

**Claude NAHON**, Directrice du développement durable, groupe EDF

Cédric LEWANDOWSKI a salué la présence de Michèle SABBAN dans la salle, présidente du Fonds Vert R20 pour les Femmes.

---

## ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

---

Le public est apparu satisfait de la table ronde. La première personne à intervenir l'a décrite comme très engagée et passionnante et a remercié vivement les six intervenants.

### Question n°1

---

***“Sur la question financière, est-il possible d’agir sur des dispositifs bancaires ou d’investissement ? Quelles choses simples peuvent-elles être développées pour favoriser la transition ?”***

Benoît LEGUET évoque la question de la “finance verte” comme notamment les placements pour faire planter des arbres comme l’avait évoqué Jean-Michel RIBES. Mais il insiste sur le fait qu’il faut plus fondamentalement verdir la finance elle-même. Les acteurs doivent intégrer la soutenabilité et non plus se concentrer sur le rendement. Il note également que la question du risque financier autour de ces questions évolue. Le fait de désormais investir sur du carbone devient également un risque en soi.

### Question n°2

---

***“Est-il possible d’allier économie et écologie ? Comment faire bénéficier aux clients qui sont vertueux en carbone, pour les motiver, ex. crédit d’impôt etc. (Président de ARTEC, fabrique de maison en bois bas carbone)”***

Anne GIRAULT parle du problème de trouver un modèle économique général pertinent. Les CEE existent déjà, et permettent de rentabiliser des projets. Il y a une réflexion à avoir sur les dispositifs pour mesurer concrètement et avoir un futur marché avec des produits respectueux de la planète.

Benoit LEGUET rajoute qu’il y a en effet la possibilité de mettre en place des mécanismes incitatifs (prix du carbone par ex), des politiques adaptées, des réglementations pour aligner avec le rendement et le risque. Il faut que financer des projets bas carbone deviennent rentable.

### Question n°3

---

***La question de la finance reste le problème fondamental. MM. LARROUTURU et JOUZEL ont lancé un “pacte finance-climat”. Ce pacte est-il une solution effective? Pourquoi ne pas réorienter le projet européen vers des financements verts, en ligne avec les objectifs de DD ? (Étudiant, membre de Climates)***

Avis positif globalement. Benoît LEGUET insiste sur le fait que nous pouvons être fiers de l’innovation de notre Article 173 de la loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015. Il incite à faire circuler l’information sur les risques et faire prendre conscience des risques portés par le climat.

#### Question n°4

---

***“Que fait EDF pour le développement des énergies renouvelables en France ?”***

Claude NAHON souligne qu’EDF est le premier producteur d’énergies renouvelables en France. Aussi, Jean Bernard LEVY a récemment pris l’engagement de produire 30 GigaWatt en énergie solaire en France. C’est un engagement conséquent qui demande énormément de recherche, de ressources, de terrains et d’investissement. Le développement des éoliennes et notamment des éoliennes off-shore restent aussi une priorité ; deux projets d’éoliennes off-shore sont en cours de finalisation si toute la procédure administrative se passe bien. D’autres opportunités sont aussi explorées comme l’hydrolien et la biomasse.

#### Question n°5

---

***“Avec une exploitation à outrance des ressources naturelles, une destruction des écosystèmes, pourquoi ne pas aborder ces problèmes plus tôt dans le système éducatif ? (Etudiant en géographie)”***

Les intervenants n’ont pas de réponse précise face à cette interrogation. Anne GIRAULT a par ailleurs souligné l’organisation par la Ville de Paris de nombreux événements liés à ces questions. A l’image des journées de la météorologie organisées la première semaine de juin sur le parvis de l’Hôtel de ville.

#### Question n°6

---

Réflexion d’un participant sur le sujet de l’empreinte carbone du numérique et notamment des Datacenter encore trop peu abordé dans ces thématiques. Les Datacenter représentent pourtant 3% de la consommation en électricité en France. Certes, cela représente proportionnellement moins que la consommation électrique dans le secteur de l’habitat ou agricole, mais la consommation des Datacenter ne fera que croître. La courbe des besoins en informatique est exponentielle.

#### Question n°7

---

***“Comment expliquer que les objectifs soient sur la base 1990 dans les objectifs de la loi ?”***

1990 correspond à l’année de début des relevés des émissions de gaz à effets de serre et de l’identification des efforts à faire. Cela permet d’avoir des métriques comparables, c’est une question de simplification. Cette année de référence a été incluse dans le Protocole de Kyoto de 1997 et a été repris dans la réglementation européenne pour assurer une continuité.

---

NB : La captation de cette table ronde du 29 mai 2018 est disponible sur le site d’EDF et de la CNDP.